

Titre Professionnel Agent de Maintenance des Bâtiments TPROAMB

Les délais d'inscriptions sont ouvertes jusqu'à 4 semaines avant le début de la session du Titre Professionnel Agent de Maintenance des Bâtiments

Modalités d'admission :

Tests
Entretien ou rendez-vous Individuel sur le projet en lien avec la formation, la disponibilité et la motivation .

Objectifs

- Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
- Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
- Assurer la maintenance de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

Public Visé

Tout Public

Pré Requis

Parler et écrire le français

Objectifs pédagogiques

Embellir les bâtiments telle est la mission de l'agent d'entretien du bâtiment.
Dans cette quête esthétique, il déconstruit et reconstruit. Il pose des cloisons,
aménage des menuiseries intérieures, réalise une installation électrique,
remplace des fenêtres, refait une peinture ou un parquet

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthode active permettant la participation du stagiaire.

Alternance d'exposés et d'exercices pratiques. Les travaux pratiques sont réalisés directement par les stagiaires, après présentation ou démonstration par le formateur. La formation se déroulera dans le respect du programme de formation qui aura été préalablement remis au stagiaire. Le formateur veillera à permettre au stagiaire de disposer régulièrement de la possibilité de s'exprimer et d'échanger avec lui afin de faciliter le transfert de connaissances.

Le formateur remettra l'outillage, les matières premières et un support pédagogique qui permettra à chacun des stagiaires de suivre le déroulement de l'action de formation professionnelle et d'accéder aux connaissances constituant les objectifs inhérents à la dite action de formation professionnelle

Qualification Intervenant(e)s

Formateur avec 5 ans minimum d'expérience professionnelle.

Parcours pédagogique

Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment :

- Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment.
- Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment.
- Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment .
- Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment .
- Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation sanitaire d'un bâtiment.
- Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment.
- Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

Les + métier

Valider le Titre Professionnel Appelé aussi agent de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux, agent d'entretien du bâtiment, agent polyvalent d'entretien, agent polyvalent du service de maintenance, factotum, ouvrier de maintenance polyvalent des bâtiments

Méthodes et modalités d'évaluation

Modalités de formation :

Formation en présentiel

Formation en entrées et sorties permanentes (tout au long de l'année)

Support de cours, livret stagiaire, exercices et test numériques

MémoForma remis au participant

Préparation à l'épreuve finale

Contrôle des connaissances et savoir-faire de chaque stagiaire pour la délivrance du certificat de compétence professionnelles lors de session de validation CCP du Titre Professionnel AMB selon les modalités d'évaluation des compétences et organisation des épreuves décrites au référentiel de certification du ministère de l'emploi.

Attestation de formation. A l'issue de la formation est remis un bilan stagiaire est une évaluation du formateur. Feuille d'émargement. À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre (5 ans).

Modalités d'Accessibilité

Nous nous tenons à disposition des personnes en situation d'handicap pour étudier les possibilités de mise en oeuvre de la formation au regard de leur(s) restriction(s) et le cas échéant, les orienter vers les structures adéquates

Durée

840.00 Heures

120 Jours

Effectif

De 2 à 10 Personnes

Tarifs

Inter (Par Stagiaire) :

Nous consulter

Intra (Par Jour) :

Nous consulter



Contactez-nous !

Louis SASSATELLI
Président

Tél. : 0442012120

Mail : contact@lesclesdelaformation.com



35510

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Les clés de la Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 93.13.13406.13